

RSA : l'État promet de soulager les départements

Le financement du Revenu de solidarité active place les départements dans le rouge. L'État s'engage à reprendre la main. Mais tout n'est pas réglé.

Repères

Qui finance le Revenu de solidarité active ?

Le RSA assure, aux personnes sans ressources, un niveau minimum de revenu, en fonction de la composition du foyer : environ 524 € pour une personne seule. Ce dispositif relevait de l'État jusqu'en 2004 (à l'époque, on parlait de RMI). L'État a ensuite transféré cette compétence aux conseils départementaux en leur allouant, chaque année, les crédits correspondants.

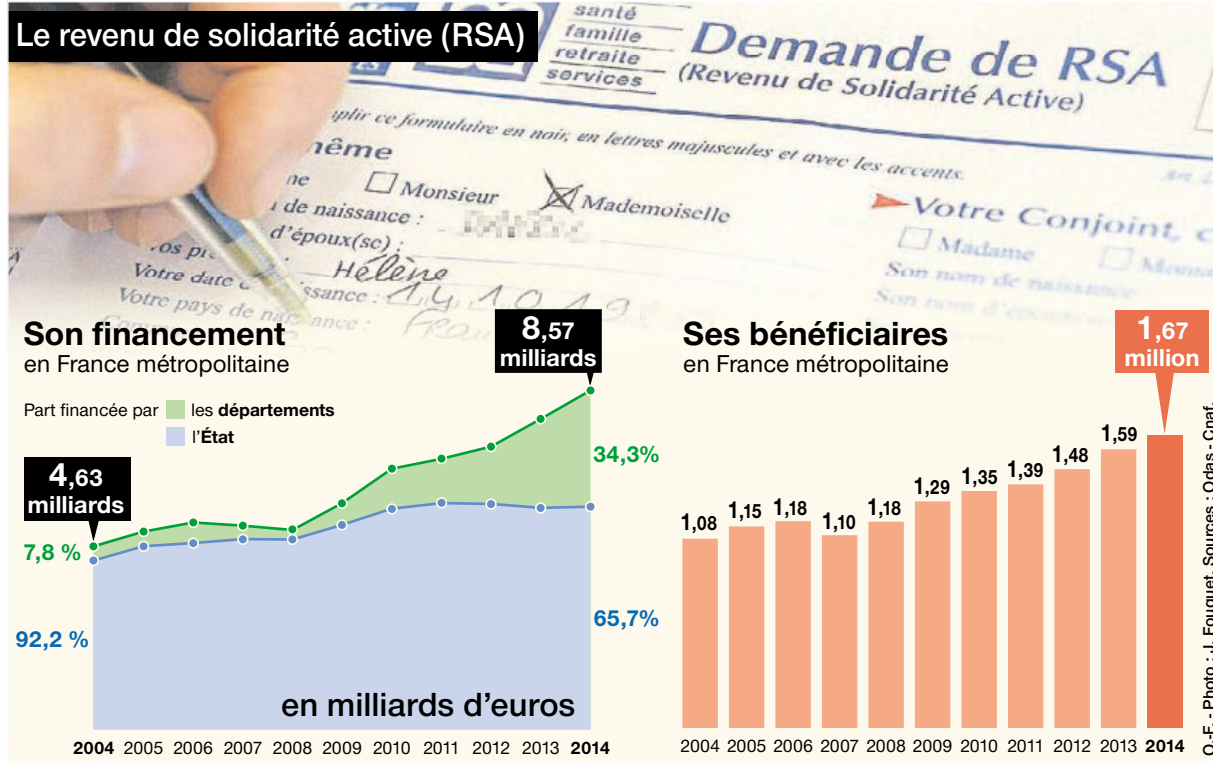
Quelle évolution ?

Jusqu'en 2009, les fonds transférés aux départements correspondent peu ou prou aux dépenses. Mais l'augmentation de la participation de l'État ne suit pas l'explosion du nombre d'allocataires (1,6 million de ménages fin 2014).

En 2014, l'État verse six milliards d'euros aux départements, alors que le dispositif coûte près de neuf milliards. Il manque donc trois milliards. Pas question de renoncer à des versements aux bénéficiaires : le RSA est un droit. Reste aux départements à trouver trois milliards. Pour les financer, ils procèdent à des coupes claires dans d'autres dépenses ou augmentent les impôts locaux. La situation financière devient très tendue dans le Nord, la Seine-Saint-Denis...

Qu'a annoncé Manuel Valls ?

Le Premier ministre a proposé aux



départements « une prise en charge par l'État du financement du RSA ». Seul ce financement relèvera de l'État. L'accompagnement et l'insertion des allocataires resteront de la responsabilité des départements. Pour l'association des départements de France (ADF), « cela vient bien tard, mais c'est une avancée ».

Comment ça se passe ?

À partir de 2017, si la proposition va

au bout, l'État ne versera plus aux départements les six milliards qu'il leur transférait pour le Revenu de solidarité active. Il les allouera alors directement aux bénéficiaires. Et les trois milliards manquants ? Les départements sont prêts à renoncer à cette somme que l'État leur accordait au titre de la Dotation globale de fonctionnement, indique l'ADF. Ils veulent contribuer ainsi à l'effort de solidarité nationale.

Et si le RSA augmente ?

C'était la principale inquiétude des départements. Réponse claire de Matignon : « L'État prendra en charge les hausses futures. »

Tout est réglé ?

Non. Les départements veulent que l'accord soit basé sur les masses financières de l'année 2014. L'État préfère 2016... À suivre.

Jacques SAYAGH.

Le secteur de l'énergie dans la tourmente

Areva a annoncé une perte de deux milliards d'euros en 2015. L'ensemble du secteur de l'énergie traverse une mauvaise passe.

Areva

L'ex-fleuron du nucléaire a publié ses comptes, hier. Après avoir perdu huit milliards d'euros en cinq ans, le groupe essuie un nouveau déficit de deux milliards en 2015. Détenue à 86,5 % par l'État, l'entreprise semble proche de la faillite.

Pourquoi ? Areva est, en partie, écrasé sous les charges de l'EPR finlandais (5,5 milliards d'euros pour le groupe). Le projet est en retard et la note s'est envolée de 3,5 à 8 milliards d'euros.

L'entreprise a donc entamé un plan de restructuration. L'État français a demandé à EDF de racheter la branche réacteur du groupe, pour environ 2,5 milliards. L'État a également décidé, en janvier, d'injecter cinq milliards d'euros, pour tenter de maintenir Areva à flot.

Pour 2016, le groupe - dont le chiffre d'affaires a atteint 4,2 milliards en 2015 - disposera d'une trésorerie de 3,9 milliards d'euros, obtenu grâce à un crédit relais.



L'entreprise Areva a entamé un plan de restructuration.

2014. Les défis, qui attendent l'énergéticien français - endetté à hauteur de 37,5 milliards - sont nombreux : entretien du parc nucléaire, gestion de l'EPR de Flamanville - dont les retards et les surcoûts (plus de 10 milliards) s'accumulent - construction de deux EPR en Angleterre, pour 24,5 milliards d'euros...

EDF

Le n° 1 Français de l'électricité n'est pas en forme, lui non plus. Le groupe, dont le chiffre d'affaires était de 75 milliards en 2015, a enregistré un bénéfice de 1,2 milliard d'euros. Mais c'est trois fois moins qu'en

Engie

L'ex-GDF Suez est passé en un an de 2,4 milliards de profits, à 4,6 milliards de pertes, en raison de dépréciations massives. Le groupe a été entraîné par la chute des cours du pétrole et par celle des prix du gaz.

Des aides sociales sous condition ?

Le député LR de l'Oise, Édouard Courtial, veut faire signer un engagement républicain aux bénéficiaires d'aides sociales.

Trois questions à...



Édouard Courtial, député LR de l'Oise.

Pourquoi proposez-vous de conditionner les aides sociales à la signature d'un engagement républicain ?

Il ne s'agit pas de remettre en cause les prestations sociales. Ceux qui sollicitent la solidarité nationale, quelle que soit leur nationalité, doivent s'engager à respecter les valeurs républicaines. Je propose la formulation suivante : « Je soussigné(e) nom/prénom déclare soutenir les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité de la République française, respecter ses principes fondamentaux tels la laïcité, l'égalité homme/femme et l'obligation de scolarité. En sollicitant ses institutions, je déclare adhérer aux principes de la collectivité nationale

française et je m'engage à respecter ses devoirs. » En cas de non-respect, je propose la suppression du droit.

Cette proposition de loi a-t-elle beaucoup de chance d'aboutir, n'est-ce pas un moyen de stigmatiser encore les plus fragiles ?

Non. Il n'y a pas de calcul électoral. Je veux un symbole fort car je constate une consommation de prestations sociales sans contrepartie et des fraudes. Je déplore que la cohésion de la société française se délite à cause du communautarisme. Il n'est pas acceptable que la République transige sur ses valeurs.

Dans votre texte, l'entreprise n'apparaît pas. Pourtant elle bénéficie d'aides publiques et la fraude fiscale représente plus de trois milliards d'euros...

Effectivement, pourquoi ne pas l'inclure dans le texte... La fraude fiscale ne fait pas partie non plus des valeurs de la République. Je serais heureux que cette proposition de loi soit discutée et amendée.

Recueilli par Jacques DUPLESSY.

Les éditeurs du Code de la route accélèrent

La réforme prévue en avril - 300 questions de plus au programme - conduit les auteurs de manuels à s'adapter. Deux entreprises de l'Ouest, leaders du marché, sont pied au plancher.

À partir du 18 avril, l'examen du Code de la route fait sa révolution. Les candidats devront répondre à davantage de questions sur la mécanique, l'éco-conduite et sur l'attitude à adopter en cas d'accident. Une épreuve davantage axée sur le comportement du conducteur que sur les panneaux signalétiques.

Ce bouleversement a obligé les Éditions nationales du permis de conduire (ENPC) à Saint-Herblain (Loire-Atlantique) et les Codes Rousseau, au Château d'Olonne (Vendée), à revoir de fond en comble leurs manuels, pour permettre aux candidats de répondre correctement à au moins trente-cinq questions sur quarante, le jour J.

« En plus de nos soixante-trois employés, nous avons recruté temporairement cinq personnes pour

sortir le manuel, dès mercredi », explique Gaëlle Liopé, chez ENPC, entreprise créée en 1996. Tous les concepteurs et graphistes sont mobilisés, même les spécialistes du code poids lourds, comme Jacques Gacougnolle, pas habitué à travailler sur le « permis B » (véhicules de tourisme) : « D'habitude, les zones 30 et piétonnes ne nous concernent pas, car les poids lourds n'y ont pas accès, mais on s'adapte ! »

500 000 exemplaires chacun

Aux Codes Rousseau (85 salariés), aussi, on s'active depuis plusieurs mois déjà. « Pour les élèves, le changement, c'est le 18 avril. Pour nous, la réforme a commencé en milieu d'année dernière », précise Hervé Dupleix, le directeur commercial.



Les éditeurs préparent de nouvelles questions pour les auto-écoles.

Il a fallu faire appel à trois concepteurs, deux infographistes et cinq personnes supplémentaires. Et les commerciaux tournent de 6 h à 23 h.

Des mises à jour, l'entreprise née en 1937 en a connues. Mais cette fois, « c'est un chamboulement » : « Les candidats seront confrontés à une nouvelle banque de questions. On passe de 700 à 1 000. 40 % sont inédites. »

À eux deux, les Codes Rousseau et ENPC représentent plus de 90 % de part du marché des manuels du Code de la route.

ENPC vend 500 000 ouvrages chaque année à quelque 8 000 écoles de conduite. Les Codes Rousseau tout autant. Au total, un million de manuels qui sont ensuite offerts, vendus ou prêtés aux élèves des auto-écoles.

Tom ROSSI et Laurence MONARD.

La France en bref

Radio-TV : les invités politiques de dimanche

Xavier Beulin, président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), à 10 h, sur Europe 1 et I-télé. Florian Philippot, député européen et vice-président du Front national, à 12 h, sur France Inter. Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, à 12 h 10, sur France 3.

Xavier Bertrand, président (LR) du conseil régional de Nord-Pas-De-Calais-Picardie, à 12 h 30, sur RTL et LCI. Jean-Christophe Cambadélis, premier secrétaire du Parti socialiste, à 18 h, sur BFMTV et RMC. Jean-Luc Mélenchon, député européen (Front de gauche), à 18 h, sur I-télé.

Information judiciaire contre une entreprise funéraire

Le parquet de Saint-Brieuc a ouvert une information judiciaire à l'encontre de l'entreprise de pompes funèbres Morice à Lanvollon (Côtes-d'Armor) et de son gérant pour escroquerie, vol et pratique commerciale trompeuse. L'entreprise est soupçonnée de récupérer des capotons dans des cercueils dans le but de les revendre à d'autres familles de défunts. Deux corps ont été exhumés dans les ci-

metières d'Étables-sur-Mer et de Lannebert. À ce stade, il n'y a pas de mise en examen. Chargé de poursuivre les investigations, le juge d'instruction, désigné jeudi, entendra le chef d'entreprise qui, à ce jour, n'a jamais été auditionné. Administrateur du réseau coopératif le Choix funéraire, ce dernier a été démis à titre conservatoire de ses fonctions, après la première exhumation, fin janvier.

Meurtre de Comblessac : le suspect met fin à ses jours

Un homme de 35 ans, suspecté d'avoir fait disparaître le corps de sa femme, est décédé. Dimanche 7 février, l'homme, incarcéré à la maison d'arrêt de Vezin, aurait été retrouvé en état de mort cérébrale. Transféré à l'hôpital, il y est décédé. Le corps, sans vie de sa compagne, Nadège Morin, 37 ans, salariée dans une en-

treprise de Guichen, avait été découvert dans un véhicule en feu à Guer (Morbihan). Placé en garde à vue, il avait reconnu l'avoir tuée au domicile familial à Comblessac (Ille-et-Vilaine), chargé le corps dans le coffre de la voiture et roulé moins de 4 km. Il aurait incendié le véhicule avant de s'enfuir.

Aéroport : pour Mélenchon, l'État se défousse



Manifestations des anti-aéroports, à Rennes, le 16 janvier.

Interrogé par Ouest-France, à propos de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Jean-Luc Mélenchon estime que la « consultation populaire est une trouvaille de gens obstinés qui ne savent plus comment se sortir du problème [...] Quand le président de la République s'en remet à une consultation locale, c'est qu'il

n'a pas d'avis et se défousse de ses responsabilités ». Il a réaffirmé son opposition au projet d'aéroport, même en cas de réponse positive à la consultation. Une grande manifestation anti-aéroport est organisée aujourd'hui, de 10 h à 18 h, sur les voies rapides menant à Vannes et à Rennes.

Crédit Mutuel : CA de la confédération mercredi

Les résultats 2015 du Crédit Mutuel Arkéa qui rassemble trois fédérations de l'Ouest (Bretagne, Sud Ouest et Massif Central) seront dévoilés mardi. Le CM11-CIC, qui fédère onze des dix-huit caisses régionales du Crédit Mutuel autour de la fédération de Strasbourg, a enregistré, pour sa part, l'année passée,

une hausse de 6,8 % de son chiffre d'affaires, à 12,8 milliards d'euros. À noter que le Conseil d'administration (CA) de la Confédération nationale du Crédit Mutuel (CNCM) se réunira mercredi 2 mars à Paris pour arrêter les comptes du groupe. Et évoquer, sans doute, la réforme de son organe central.

Les ouvriers PSA Peugeot-Citroën augmentés de 0,6 %

Un accord majoritaire a été signé avec quatre syndicats (CFE-CGC, CFTC, FO, GSEA) prévoyant une

hausse de salaire pour les ouvriers et des enveloppes individuelles pour les autres salariés de PSA.

Grève probable à la SNCF le 9 mars

À la suite de l'échec d'une concertation menée entre la SNCF et ses syndicats (CGT, Unsa, Sud, CFDT) sur

l'emploi, les salaires et les conditions de travail des cheminots, un préavis de grève devrait être déposé.

Chez Airbus, le pointage en bleu de travail validé mais...

Au siège toulousain d'Airbus, les syndicats FO et CGC ont validé le principe du pointage en bleu de travail. Il leur reste à signer l'accord. Jusqu'à présent, les salariés pouvaient pointer avant de s'habiller. Désormais, ils devront pointer après. En contrepartie, les salariés bénéficieront d'une prime de l'ordre de 45 € pour les bas salaires. Mais, sur les sites de Nantes

et Saint-Nazaire, qui ont débrayé à plusieurs reprises contre ce projet, la nouvelle a du mal à passer. D'autant que le groupe vient d'annoncer d'excellents résultats, en hausse de 15 %, à 2,7 milliards d'euros. Pour les représentants CGT : « Une entreprise qui gagne autant ne doit pas presser les salariés comme elle le fait. »